



Photo
à coller

BULLETIN D'ADHESION AU SKPF ET DE RENOUELEMENT

A - ETAT CIVIL

Nom : _____ Prénom : _____

Date et lieu de Naissance : _____

Adresse : _____

B – FORMATIONS

Formation en kinésiologie :

Nombre d'heures de formation validées : _____

Fournir photocopie de votre CERTIFICAT (ou attestations équivalentes)

Ecoles(s) de Formation : _____ Année du certificat (ou équivalent) : _____

Formations complémentaires :

Matière(s) et nombre d'heures de formation validées : fournir les photocopies du livret de formation et/ou attestations de stages et/ou certificats

C - ACTIVITE PROFESSIONNELLE :

Dénomination professionnelle : _____

Adresse professionnelle : _____ Code Postal & Ville : _____

Tél fixe professionnel : _____ Mobile : _____

Email Professionnel : _____ Site Internet : _____

Date d'installation :/...../..... Statut Juridique : _____ N° SIRET : _____

Est-ce votre **activité principale** ? OUI , NON, Si non, laquelle exercez-vous en parallèle ? _____

Contrat RCP N° _____ :_Assureur : _____

Joindre la quittance de l'assureur ou le bordereau de souscription (Art 8 du R.I.)

Casier Judiciaire de **moins de 3 mois (Extrait N°3)** : **fournir l'original, si modification (Art 3 du R.I.)**

Contrat Médiation N° _____ Chambre choisie: _____ (Article 9 du R.I.) Fournir Facture

Voulez-vous figurer dans l'annuaire du site internet du syndicat ? : OUI - NON

Si OUI, merci de nous indiquer EXACTEMENT ce que vous souhaitez voir apparaître. (contact@skpf.fr)

" Je reconnais être informé(e) que mes données à caractère personnel mentionnées au soutien de ce bulletin font l'objet de traitements tels que mentionnés à l'article 3.4.1 du règlement intérieur".

Date _____ Signature _____

D – COTISATION

- 1- La cotisation est fixée à 60 euros par année civile ; prorata-temporis. Elle est due au 01 janvier.
- 2- Les personnes venant d'être validées des 600h de base bénéficient d'une remise de 50%, prorata-temporis.
- 3- La cotisation pour les membres associés est de 10 euros par année quel que soit la date d'adhésion.

Règlement par virement ou par chèque à l'ordre du SKPF à renvoyer avec votre bulletin d'adhésion au :

SKPF - 133 rue des Moulins – 21000 DIJON – ou contact@skpf.fr